

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 15 (1877)
Heft: 38

Artikel: Les anabaptistes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-184372>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paroissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les anabaptistes.

On sait que la secte des anabaptistes prit naissance en Allemagne au commencement du XVI^e siècle. Elle occasionna d'abord plusieurs troubles, en exagérant les doctrines de Luther et en s'insurgeant contre le pouvoir politique et les lois, qu'ils considéraient comme une restriction à la liberté chrétienne : *Le chrétien est seigneur en toutes choses*, disaient-ils, *et il n'est soumis à personne*.

Les anabaptistes étaient ainsi nommés parce qu'ils n'administraient le baptême qu'à l'âge de raison, et renouvelaient ce sacrement pour tous ceux qui embrassaient leurs opinions, bien qu'ils eussent déjà été baptisés dans leur enfance.

Refoulés, persécutés par les princes d'Allemagne, les anabaptistes se réfugièrent un peu partout, notamment en Suisse, où on les compta bientôt par milliers et où ils firent de nombreux prosélytes. Cantons catholiques et cantons réformés s'en émuirent et se réunirent pour étouffer cette secte et en poursuivre les adeptes, non-seulement par l'exil, mais par le dernier supplice.

Il faut dire, cependant, que de factieux qu'ils étaient dans l'origine, les anabaptistes devinrent calmes, inoffensifs, donnant plutôt l'exemple des vertus chrétiennes.

Nous empruntons à l'*Educateur* les curieux détails qui suivent sur les anabaptistes qui existent encore aujourd'hui dans le Jura bernois :

A la fin du XVI^e siècle, le gouvernement bernois, ne voulant plus tolérer les anabaptistes, persécuta ces chrétiens dévoués et les exila. Ils se réfugièrent dans le Jura bernois où les évêques de Bâle accueillirent avec empressement ces nouveaux colons. On leur assigna les parties reculées des vallées et les plateaux situés aux flancs des montagnes. Ils bâtirent des maisons dans le style du pays, défrichèrent le sol, cultivèrent le seigle, l'orge, l'avoine et introduisirent la fabrication rationnelle du fromage. Ils apprirent aussi des anciens habitants à distiller les racines de la grande gentiane et firent de la liqueur produite un objet important d'exportation.

Ce qu'ils étaient il y a trois cents ans, ils le sont encore aujourd'hui. Il ont conservé le chapeau noir à larges bords et le costume traditionnel de drap mi-laine ; ils ne portent point de boutons mais des agrafes.

Les anabaptistes appliquent à la lettre les paroles de l'Evangile : « que votre oui soit oui, que votre non soit non », et rien ne peut les déterminer à la prestation du serment.

Ils se refusent aussi au port d'armes et l'application rigoureuse de la loi militaire fédérale a déterminé nombre de familles à chercher, dans la libre Amérique, un pays où elles ne fussent plus inquiétées dans leurs croyances religieuses. Jusqu'ici on avait accordé aux anabaptistes la faveur de servir comme infirmiers.

L'anabaptiste est sobre dans le manger et dans le boire ; il se nourrit presque exclusivement du produit de ses champs et du laitage de ses troupeaux. Toujours scrupuleux dans ses contrats, il est méfiant, adroit et rusé dans les transactions ; il n'a jamais été le paysan facile à dupper.

En général, les familles comptent plusieurs membres ; il n'est pas rare de rencontrer sous le même toit quatre générations successives ; les enfants se marient de bonne heure et une fois mariés, les hommes laissent croître leur barbe.

Les anabaptistes se tutoient tous entre eux. Persécutés pendant longtemps, ils ont appris de leurs pères à se soutenir mutuellement par une solidarité bien élevée au-dessus de l'intérêt personnel qui domine en grand aujourd'hui. Ils entretiennent leurs pauvres au moyen de cotisations proportionnelles à leur état de fortune.

Leurs pasteurs ne font point d'études spéciales ; ce sont des laboureurs sains de corps et d'esprit qui expliquent simplement, sans aucune fleur de rhétorique, les grands principes du christianisme. Ils mettent constamment devant les yeux de leurs frères l'exemple du divin maître qui recommande l'amour de Dieu et du prochain. Tous les dimanches, les anabaptistes se rendent au prône dans quelque ferme désignée à l'avance, et l'habitant des vallées est parfois tout surpris d'entendre, dans une maison isolée, le chant des Psaumes de David alterner avec la prédication et les prières ferventes. Ils se séparent ensuite et regagnent paisiblement leurs foyers. On voit alors revenir de ces réunions le mari avec sa femme et ses enfants, le vieillard voûté par les années, et, se donnant la main, le fiancé à l'habit foncé et la fiancée à la robe de fil et au foulard bleu éclatant qui lui couvre les épaules.

L'instruction fut toujours en honneur chez les

anabaptistes et l'on n'en voit point qui ne sache lire et écrire. Eloignés comme ils le sont des villages, ne pouvant envoyer leurs enfants dans les écoles publiques, ils ont été obligés de se faire eux-mêmes instituteurs. Un laboureur intelligent se charge de tenir, dans sa maison, une école d'hiver, de Saint-Martin à Pâques. Les enfants des environs s'y rendent par le beau et par le mauvais temps. Quand la neige est tombée en abondance, quand on ne peut plus distinguer la direction des chemins le père de famille attelle un cheval à un lourd billon de bois ayant près de deux mètres de longueur et un diamètre proportionnel. La pesanteur du tronc tasse la neige et l'enfant a une voie sûre et solide pour se rendre dans sa classe. La maison, dans laquelle se tient l'école, se trouve être ainsi le centre vers lequel convergent une foule de sentiers neigeux, renouvelés toutes les fois qu'un coup de vent ou qu'une bourrasque de neige les a fait disparaître.

Le soir, les habitants des fermes viennent parfois se réunir dans la maison centrale pour y discuter de leurs affaires. De temps à autre les anciens y siégent en cour de justice pour juger un coupable, car les anabaptistes ne recourent jamais aux tribunaux du pays.

Le prix de fidélité conjugale.

L'Angleterre est le pays des vieux usages et des coutumes bizarres. Nous avons déjà parlé dans le temps de cette institution qui consacre un prix aux époux fournissant la preuve qu'ils ont vécu en parfait accord un an et un jour. Ce prix consiste en un magnifique jambon d'York (*fleitch of bacon*). La cérémonie qui a eu lieu cette année dans le comté d'Essex nous est racontée avec de nouveaux et intéressants détails.

Trois ménages s'étaient mis sur les rangs, Andrew, Harrisson et Barah. On les a d'abord conduits au son des tambours et des fifres jusqu'à l'Hôtel-de-Ville, où siégeait le tribunal. Là, ils ont dû subir un long interrogatoire devant un jury composé d'un nombre égal de célibataires des deux sexes, qui a examiné leurs titres, reçu les confidences des habitants, entendu les médisances des uns et les rapports élogieux des autres. M. William Legg, l'éditeur, était l'avocat des candidats. Enfin, les réponses des époux Barah ayant été reconnues les plus satisfaisantes, on leur a décerné cette étrange récompense du *fleitch of bacon*, qui a rendu le bourg de Dunmow si célèbre dans le Royaume-Uni. L'heureux couple, précédé de bannières et de musiques et porté en triomphe, est allé ensuite dans un champ hors les murs pour se soumettre aux formalités traditionnelles. A genoux sur deux pierres pointues, il a prêté le serment de patience et de fidélité, puis écouté, sans changer de place, le sermon d'un révérend, ainsi que l'allocution du président. Après quoi un coup de canon est venu donner le signal du départ, et chacun est rentré chez soi.

Cette curieuse cérémonie, qui se renouvelle tous les ans, fut instituée par sir W. Fitz-Walter, en 1198. La légende raconte que ce personnage, ayant eu à se plaindre de l'humeur acariâtre de sa femme, alla consulter les moines du prieuré de Little-Dunmow, petit village situé à deux milles de Great-Dunmow. On montre encore sa déposition, qui est conservée dans les archives du monastère et dont voici le texte : « Elle veut bien me laisser porter l'armure à la guerre, mais elle veut porter le haut-de-chausse au logis. » Le prieur, qui aimait à rire, conseilla à Fitz-Walter de mettre fin à la querelle par un combat singulier, dont le haut-de-chausse serait le prix.

Cet avis ayant paru excellent, les moines de Dunmow et tous les vassaux du seigneur se réunirent dans la cour du château, transformée en arène. Lady Fitz-Walter, qui avait accepté le duel, autant, dit un vieux chroniqueur, pour marquer son mépris envers son mari que sa haine pour le prieur, se présenta à l'heure dite, équipée comme aux jours de tournoi. L'arme choisie était le bâton ou rondin de chêne, assez dur pour étourdir un homme.

Le combat commencé, la despote épouse se mit à frapper de toutes ses forces sur son pauvre mari, qui, craignant de la blesser, se contentait de parer les coups. On se battit de la sorte une heure durant, au milieu des rires de la foule.

Enfin, par un coup décisif, sir Fitz-Walter parvint à terminer la lutte en faisant tomber l'arme de son adversaire, et, comme cette dernière se baissait pour ramasser son bâton, il se baissa en même temps et embrassa son ennemie, vaincue par tant de générosité. Lady Fitz-Walter déclara solennellement que son mari avait remporté le prix, puis elle lui tendit le haut-de-chausse en velours rouge qui était suspendu au milieu de l'arène. La légende ajoute que, à partir de ce moment, les seigneurs de Dunmow vécurent en bonne intelligence et suivirent en toutes circonstances les conseils du prieur. Pour perpétuer sa victoire, Fitz-Walter institua le prix du *fleitch of bacon*, qui se délivre régulièrement aux gens mariés dont la conduite a été à l'abri de tout soupçon pendant un an et un jour.

Au nombre des époux fidèles qui ont obtenu le jambon de Dunmow, on cite M. Benjamin Disraeli, aujourd'hui lord Beaconsfield, premier ministre de la reine. En 1868, on l'a vu s'agenouiller sur les pierres pointues, prêter le serment de patience devant le jury des célibataires, observer toutes les formalités indiquées dans le testament du fondateur, puis se retirer bras dessus, bras dessous, avec Mme Disraeli, au milieu des acclamations de la foule.

Astronomie

PAR UN AMATEUR

Le monde savant et une partie de l'autre sont en liesse depuis quelques jours.

Cela se comprend, car on vient de découvrir